APPENDICE C.

Département du Secrétaire d'État du Canada, Bureau des Terres de la Puissance Ottawa, 1er Mars 1872,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de

cette division depuis son établissement le 7 mars dernier.

Quelques remarques préliminaires sur l'étendue et le caractère général du Territoire devenu dernièrement la propriété du Canada, et qui, sous le nom de "Terres de la Puissance," a été confié à l'administration de cette division de votre département, ne seront pas en ce moment sans intérêt.

L'étendue de ce Territoire est immense, ainsi qu'on peut le voir par l'estimation suivante de sa superficie d'après les meilleures données.

La superficie totale est mesurée en dedans des côtes telles que tracées sur les cartes de

l'Amirauté, et ne comprend point le Labrador et les îles de la mer Arctique.

La classification des étendues fertiles est basée sur les preuves pratiques les plus sûres qu'on a pu obtenir jusqu'ici, savoir : les comptes-rendus des explorations officielles et les renseignements reçus des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson, des missions et d'autres bonnes sources.

SUPERFICIES DES TERRES DU CANADA.

ture, étant la par-		trecoupée çà et là	des régions 2 et 3	marécageuses et
tie du grand Désert Américain qui s'é- tend sur le terri- toire britannique.	passée pour l'agri- culture; et offre	(comme dans le District de la Ri- vière de la Paix) propre à la culture	proprement dite) où la culture des patates, de l'orge, des plantes fourra- gères peut se faire avec succès.	mesure qu'il s'éloi- gne du sud dispa- raît graduellement Cette région est riche en animaux
Milles carrés 50,000 Acres, 32,000,000	Milles carrés 120,000 Acres, 76,800,000		Milles carrés 928,200 Acres, 594,048,000	Milles carrés 642,300 Acres, 411,072,000

La superficie totale de ces terres est donc de 2,206,725 milles carrés, ou de 1,412,-304,000 acres. Dans cette immense étendue, sans parler des zônes 1 et 4 décrites cidessus, (qui ont cependant plus ou moins de valeur comme terres à pâturages, etc.), nous avons les zônes 2 et 3, qui contiennent 375,184,000 acres de terres arables dont la plus grande partie est incontestablement propre à la culture du blé.

Le climat pendant la saison d'hiver y est un peu rigoureux, pas plus cependant que dans certaines parties d'Ontario et de Québec; d'un autre côté, le pays est assurément l'un des plus salubres du monde, et les zônes fertiles dont je viens de parler, un jour à venir, four-

niront à la subsistance d'une population agricole de plusieurs millions d'ames.

ARPENTAGES.

Le système d'arpentage que l'on suit a été déterminé par un ordre en conseil du 25 avril dernier. On a pris aussitôt des mesures pour organiser et poursuivre énergiquement l'arpentage sur les lieux.

On a compilé et publié un manuel qui explique tous les détails du systême et contient